

Plaques à énergie 'électrique'

Série : AEROGAM

Plaques 300x300 et 400x400



- ✓ **V01320. 1374 : AEROGAM C-E400, C-E300**
- ✓ **V01321 . 1369 : 1/2AEROGAM C-E400, C-E300**

Notice d'installation

Plaques à énergie 'électrique'

« Conformité au décret français n°2005-829 du 20 juillet 2005. » **Exclusivement pour la France**

A - La Société Paul CHARVET assume, conformément à l'article 18 du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, le financement et l'organisation de l'élimination de ses déchets. A ce titre, la Société Paul CHARVET reprend l'entière propriété des équipements électriques et électroniques en fin de vie

Le matériel devra être palettisé et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

B - Modalités de prise en charge :

Les modalités de prise en charge sont encadrées par l'accord SYNEG/RECYSTEM-PRO qui stipule que : « De façon à remplir leurs obligations, les producteurs d'équipements électriques et électroniques de grandes cuisines regroupés au sein du SYNEG, ont mis en œuvre un dispositif visant à la collecte et au traitement/ recyclage des DEEE conformément aux dispositions du décret.

Les matières ou substances néfastes pour l'environnement (comme les fluides frigorigènes ou les mousses) sont extraites ou séparées. Les fractions métalliques (inox, zinc, cuivre...) sont broyées et acheminées chez des affineurs pour réutilisation. Dès lors, que vous devez, faire reprendre un matériel électrique provenant d'un constructeur de matériel de cuisines professionnelles du SYNEG, vous devez contacter impérativement RECYSTEM-PRO, l'opérateur retenu pour la gestion des DEEE

- ↳ au numéro de téléphone : 01 45 01 71 43.
- ↳ ou à l'adresse e-mail suivante : synergdeee@recystempro.com

Il vous sera alors adressé une fiche de demande d'enlèvement sur laquelle figureront les éléments suivants :

- nom du producteur de l'équipement
- type d'équipement
- poids estimé
- lieu d'enlèvement
- nom et coordonnées de l'installateur
- adresse de facturation

Après vérification auprès du Producteur et l'obtention de son accord, RECYSTEM-PRO procédera à l'enlèvement. » »

« Cet appareil est conforme à la directive 2009/142(Déclaration de conformité au type) »



Plaques à énergie 'électrique'

1. INSTALLATION

1.1. Généralités

L'installation doit être faite selon les règles de l'art conformément aux instructions contenues dans cette notice et les règlements en vigueur dans le pays d'installation.

Le manuel utilisation doit être remis à l'utilisateur après installation.

1.2. Manutention – Mise en place

Il est impératif de laisser l'appareil sur son socle bois lors des manutentions jusqu'à l'implantation définitive.

Déballer, vérifier le bon état de l'appareil.

En cas d'avaries, signifier les réserves sur le bordereau de livraison, les confirmer au plus tard sous 48 heures, par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

1.3. Implantation

VOIR fiches techniques

Installer impérativement sous une hotte d'extraction.

Si cet appareil doit être mis en place près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble, de bordures décoratives, il est recommandé que ceux-ci soient fait d'un matériau non combustible.

Si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique non combustible.

Une attention toute spéciale doit être accordée aux réglementations de prévention incendies de l'établissement concerné (VOIR réglementation E.R.P).

En cas de doute sur les matériaux, implanter votre appareil avec un espace de 10 cm.

- Retirer toutes les protections plastique des habillages et accessoires (tiroir).
- Mettre les pieds (ceux-ci sont livrés dans un carton mis dans le placard de l'appareil).
- Régler l'appareil de niveau en agissant sur le réglage en hauteur des pieds pour obtenir une hauteur du plan de travail horizontale à 900 mm.

1.4. Raccordement électrique

L'installation doit être faite selon les règles de l'art, conformément aux instructions contenues dans cette notice, règlements et normes en vigueur dans le pays d'installation.

ATTENTION :

Utiliser du câble normalisé (245 IEC 57 ou 245 IEC 66) ou tout autre nature de câble présentant les mêmes caractéristiques.

Si l'appareil est relié en permanence à une canalisation électrique fixe, cette canalisation devra posséder une protection adaptée aux courants de fuite.

Si l'appareil est raccordé par un câble muni d'une fiche de prise de courant, cette prise devra être accessible en permanence.

- Avant raccordement :
 - Vérifier que la tension électrique du réseau est compatible avec la tension et la puissance de l'appareil (VOIR plaque signalétique).
 - Que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts de 3 mm.

L'appareil est câblé en usine suivant la tension de la commande :

CHANGEMENT DE TENSION :

- . Le couplage des résistances est réalisé pour cette tension.
- . Pour un changement de tension consulter le fabricant.

Plaques à énergie 'électrique'

1.5. Mise sous tension

1.5.1. Contrôles et Vérifications

Avant de procéder à la mise sous tension de l'appareil, s'assurer :

- que la tension réseau est conforme,
- de la bonne fixation du câble,
- du bon serrage des connexions,
- de la bonne mise à la terre,
- que la section du câble est appropriée à la puissance,
- de l'isolement de l'équipement électrique,
- de la conformité des intensités par phase.

1.5.2. Réglages

Aucun réglage n'est normalement nécessaire sur la partie électrique.

1.5.3. Mise en service

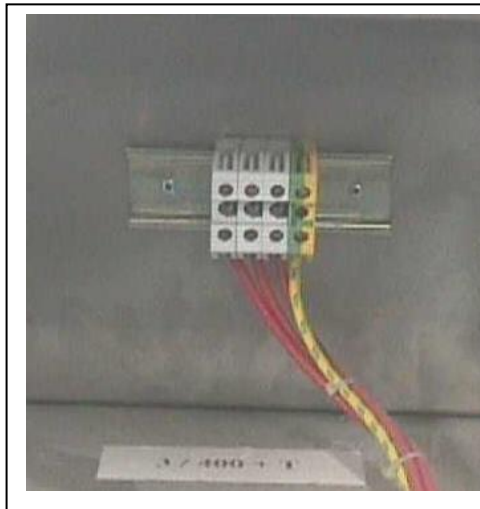
(Se reporter à la partie mise en service utilisateur)



**Ne jamais mettre en service l'appareil sans l'accessoire (tiroir de propreté).
Retirer tout objet présent sur les plaques.**

2. RACCORDEMENT

- Ouvrir la porte du placard.
 - Démontez le couvercle du coffret de raccordement situé sur la cloison droite. (fixation par 4 vis).
 - Passer le câble par l'orifice droit du plancher du placard, entrer dans le coffret par un passe fils « arrière ».
 - Raccorder le câble d'alimentation aux bornes suivant figures ci-dessous en respectant les indications portées sur l'étiquette du coffret.
- Avant le remontage s'assurer du bon isolement électrique de l'appareil (état des câbles).



SCHEMAS DE CABLAGE :

Appareil	Tension	N° schéma électrique
½E300, ½E400	3 ~ 400 V + T	SE0007 / 00
E300, E400	3 ~ 400 V + T	SE0008 / 00

Plaques à énergie 'électrique'



Il y a danger à mettre l'appareil en service sans relier sa masse à la terre.

Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas d'accidents consécutifs à une mise à la terre inexistante ou incorrecte.

3. INTERVENTIONS



Toute intervention ou dépannage sur un appareil doit être effectuée par un installateur qualifié.

L'appareil sera isolé du réseau électricité ou une consignation (informative et physique) sera effectuée le temps de l'intervention.

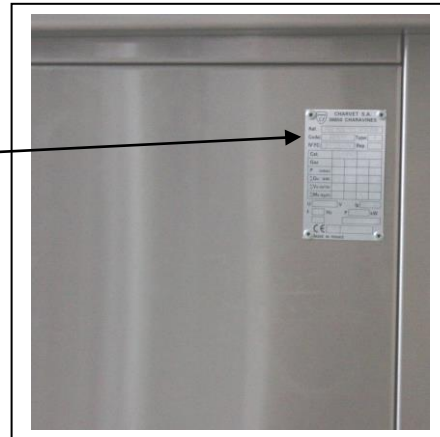
L'appareil étant prêt, assurer la formation au bon usage de l'appareil des utilisateurs.
(VOIR notice d'utilisation)

Faire une remise documentaire formalisée au responsable de la cuisine.

Chaque appareil comporte une plaque signalétique.

Reporter les informations qui se trouvent sur la plaque signalétique sur la partie de la notice prévue à cet effet.

Plaquette signalétique



Ceci facilitera votre communication avec votre client pour une meilleure prestation de service.

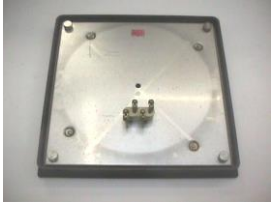


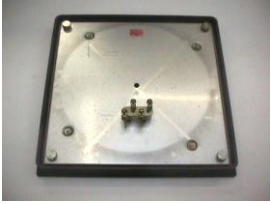


GARANTIE :

La garantie est portée sur le contrat de vente.

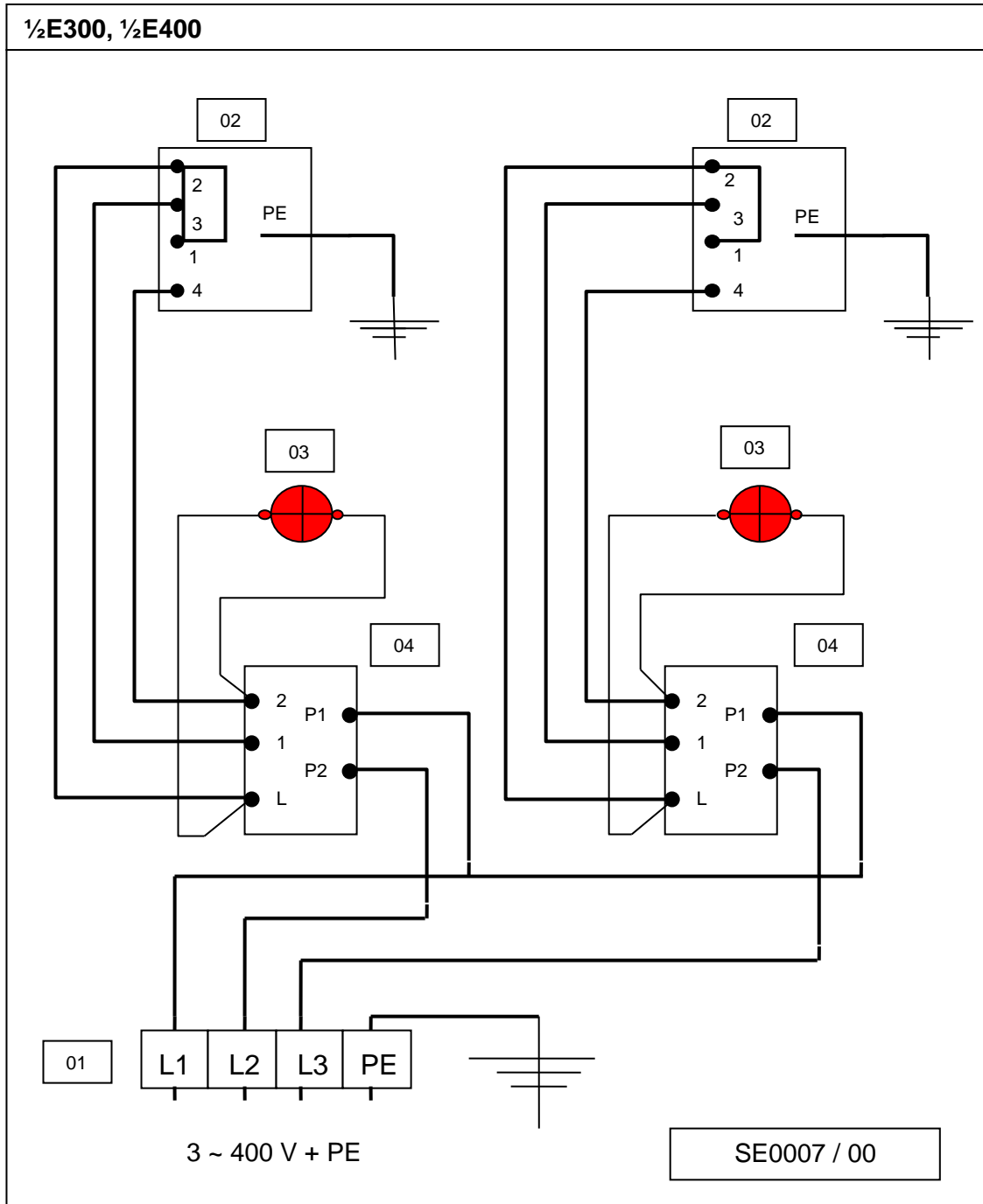
Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien.

Plaques à énergie 'électrique'

4. LISTE DES PIECES DE PREMIERE URGENCE

Désignation	Code	Photo	Désignation	Code	photo
Plaque 300 X 300 3000 W 400 V	06048A		Commutateur de plaque	02093A	
Voyant blanc 230v	173641		Plaque 400 x 400 5000 W, 400 V	06129A	
Voyant orange 230v	173640				
Voyant vert 230v	173642				
Manette électrique	501146		Insert de manette électrique	07879A	

Plaques à énergie 'électrique'

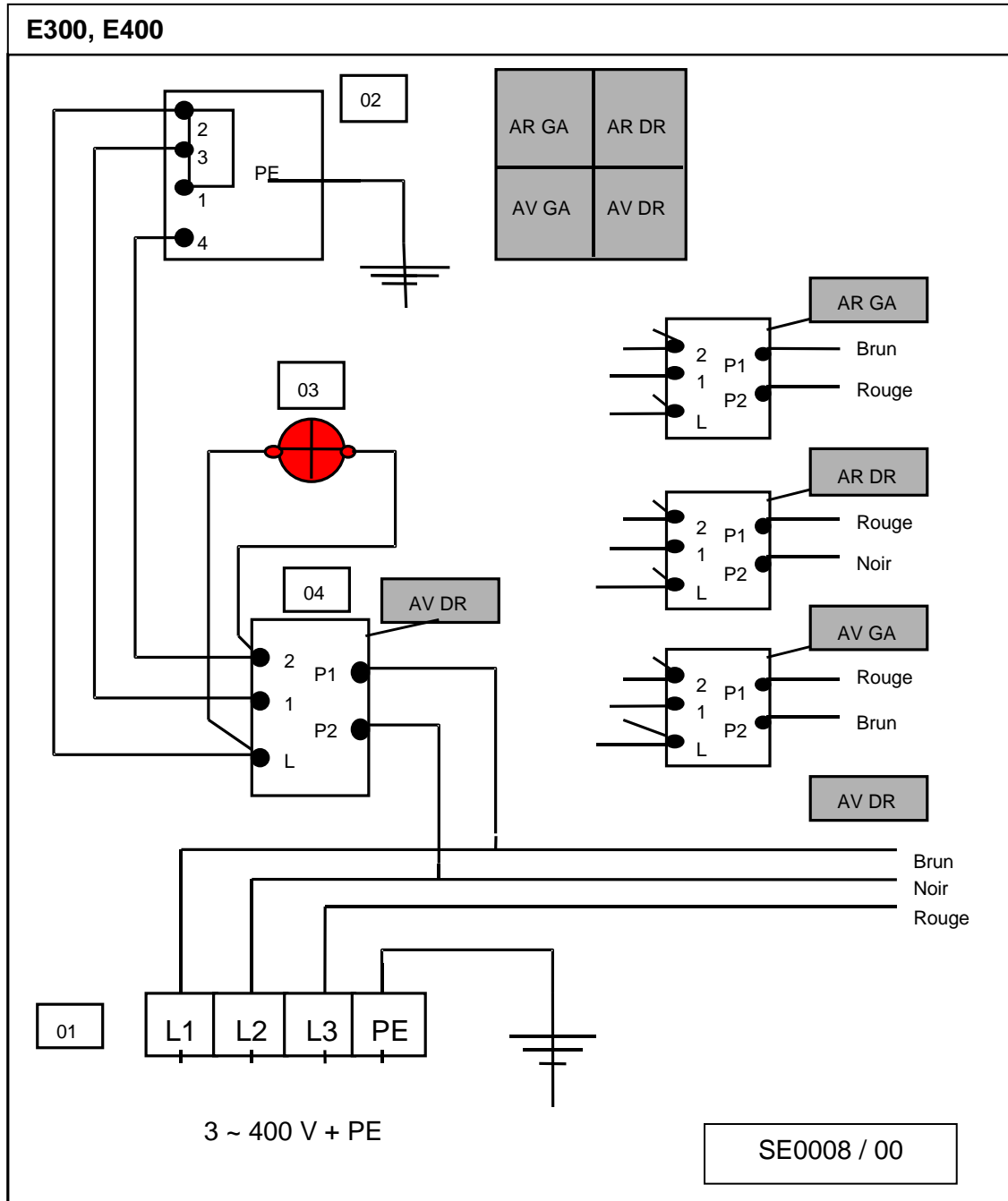


NOMENCLATURE SCHEMA SE0007 / 00

Repère	Référence	Désignation	Quantité
01	02468A	Borne Viking 10 mm ²	3
01	03575A	Borne Viking 10 mm ²	1
02	06048A	Plaque 300 mm x 300 mm, 3000 W, 400 V	2
	06129A	Plaque 400 mm x 400 mm, 5000 W, 400 V	
03	02131A	Voyant Haute température Rouge	2
03	02142A	Ampoule pour voyant 400 V	2
04	02093A	Commutateur	2
04	02095A	Manette de commutateur	2



Plaques à énergie 'électrique'



NOMENCLATURE SCHEMA SE0008 / 00

Repère	Référence	Désignation	Quantité
01	02468A	Borne Viking 10 mm ²	3
01	03575A	Borne Viking 10 mm ²	1
02	06048A	Plaque 300 mm x 300 mm, 3000 W, 400 V	4
	06129A	Plaque 400 mm x 400 mm, 5000 W, 400 V	
03	02131A	Voyant Haute température Rouge	4
03	02142A	Ampoule pour voyant 400 V	4
04	02093A	Commutateur	4
04	02095A	Manette de commutateur	4

Plaques à énergie 'électrique'

Série : AEROGAM

Plaques 300x300 et 400x400



- ✓ **V01320 . 1374 : AEROGAM C-E400, C-E300**
- ✓ **V01321 . 1369 : 1/2 AEROGAM C-E400, C-E300**

Notice d'utilisation

Plaques à énergie 'électrique'

« Conformité au décret français n°2005-829 du 20 juillet 2005. » **Exclusivement pour la France**

A - La Société Paul CHARVET assume, conformément à l'article 18 du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, le financement et l'organisation de l'élimination de ses déchets. A ce titre, la Société Paul CHARVET reprend l'entière propriété des équipements électriques et électroniques en fin de vie

Le matériel devra être palettisé et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

B - Modalités de prise en charge :

Les modalités de prise en charge sont encadrées par l'accord SYNEG/RECYSTEM-PRO qui stipule que : « De façon à remplir leurs obligations, les producteurs d'équipements électriques et électroniques de grandes cuisines regroupés au sein du SYNEG, ont mis en œuvre un dispositif visant à la collecte et au traitement/ recyclage des DEEE conformément aux dispositions du décret.

Les matières ou substances néfastes pour l'environnement (comme les fluides frigorigènes ou les mousses) sont extraites ou séparées. Les fractions métalliques (inox, zinc, cuivre...) sont broyées et acheminées chez des affineurs pour réutilisation. Dès lors, que vous devez, faire reprendre un matériel électrique provenant d'un constructeur de matériel de cuisines professionnelles du SYNEG, vous devez contacter impérativement RECYS'TEM-PRO, l'opérateur retenu pour la gestion des DEEE

- ➔ au numéro de téléphone : 01 45 01 71 43.
- ➔ ou à l'adresse e-mail suivante : synegdeee@recystempro.com

Il vous sera alors adressé une fiche de demande d'enlèvement sur laquelle figureront les éléments suivants :

- nom du producteur de l'équipement
- type d'équipement
- poids estimé
- lieu d'enlèvement
- nom et coordonnées de l'installateur
- adresse de facturation

Après vérification auprès du Producteur et l'obtention de son accord, RECYS'TEM-PRO procédera à l'enlèvement. » »

« Cet appareil est conforme à la directive 2009/142(Déclaration de conformité au type) »



Plaques à énergie 'électrique'

1. INTRODUCTION

- A) Nos appareils sont à usage professionnel et doivent être utilisés par du personnel qualifié.
- B) Ceux-ci doivent être installés conformément aux réglementations et normes en vigueur dans le pays d'installation, dans un local suffisamment aéré avec une hotte d'extraction.
- C) L'appareil peut être accolé à d'autres ou plaqué contre des parois non-combustibles, mais ne doit en aucun cas se trouver à moins de 10 cm de tout élément combustible.
- D) Pour toute modification concernant du matériel en place, ou pour toute installation nouvelle, il faut impérativement faire appel à un installateur qualifié.
- E) Ce manuel est un document contractuel remis à l'utilisateur après installation.
- F) GARANTIE : La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute intervention de garantie s'adresser à un revendeur agréé . Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien.

Dimensions :

Simple service :

Longueur : 1000 mm.
Profondeur : 1000 mm.
Hauteur : 900 mm.

Annexe :

Longueur : 500 mm.
Profondeur : 1000 mm.
Hauteur : 900 mm.

Construction :

Châssis porteur monobloc en acier inoxydable 18-10, épaisseur 1 à 3 mm, assemblé par soudures électriques.
Dessus (encadrement) en acier inoxydable 18-10, épaisseur 3 mm avec bord avant tombé de 55 mm (angle supérieur rayon de 18 mm) et contre pli.
Habillages verticaux (faces visibles) en acier inoxydable 18-10, épaisseurs 1 mm, montage sans vis apparentes.
Panneau de commande en tôle d'acier émaillé, repères sérigraphiés, monté en retrait de la façade.
Pieds de hauteur 400 mm en tube d'acier inoxydable de diamètre 76,1 mm avec embases réglables permettant la mise à niveau (+40 / - 00 mm), disposés aux extrémités et aux assemblages des appareils.

Dessus :

Plaques 400 mm x 400 mm :

Ensembles de 2 plaques de cuisson.
Plaques blindées en fonte fixes de 400 mm x 400 mm.
Puissance de 2 x 5 kW, tension 3 ~ 400 V + terre.
Commutateurs à 3 allures de chauffe équipés de voyants.
Limiteur de température intégré.

Plaques 300 mm x 300 mm :

Ensembles de 2 plaques de cuisson.
Plaques blindées en fonte fixes de 300 mm x 300 mm.
Puissance de 2 x 3 kW, tension 3 ~ 400 V + terre.
Commutateurs à 3 allures de chauffe équipés de voyants.
Limiteur de température intégré.

Tiroir de propreté en acier inox 18/10 en façade.

Soubassement :

Caisson en acier inox.

2. PREMIERE MISE EN ROUTE

- a) Avant la première mise en service, il est conseillé de nettoyer les plaques chauffantes afin de retirer la pellicule d'huile de protection mise en œuvre pour la période de stockage.



Plaques à énergie 'électrique'

- b) Pour cela mettre en chauffe les plaques en sélectionnant la première position du commutateur correspondant durant environ 10 minutes, puis porter sur la position maxi durant de nouveau 10 minutes, ceci brûlera l'huile de protection.
- c) Arrêter le chauffage des plaques.
- d) Donner un coup de tampon gratteur pour éliminer les particules restantes en surface.



Pensez à arrêter le chauffage des plaques avant chaque nettoyage.

Attention les plaques restent chaudes par inertie thermique.

3. MISE EN SERVICE

L'appareil étant sous tension :

Positionner la manette du commutateur de la plaque sélectionnée sur la position de chauffe désirée, le voyant jaune s'allume (signe de mise sous tension).

L'appareil est en chauffe, il est nécessaire d'attendre environ 10 minutes pour atteindre des températures de cuisson.

CONSEILS PRATIQUES :

Les plaques permettent toutes les variétés de cuisson, de mijotage...

Les plaques ont une puissance de 3000 W ou de 5000 W sur la position 3 du commutateur, en cas de chauffe à vide sans récipient, une sécurité de surchauffe en limite la température.

La rapidité de chauffe permet l'obtention des températures de travail rapidement, nous vous conseillons de positionner la chauffe sur la position 1 du commutateur et de passer sur la position 3 que lors du service (la longévité des plaques en sera améliorée).

Les débordements de liquides sont collectés dans un tiroir de propreté.

Attention :

**Le tiroir de propreté peut être chaud, attendre ou prendre toute précaution pour son vidage.
Le dessus et parois de l'appareil peuvent être très chauds après une utilisation intense ou prolongée.**

4. MISE HORS SERVICE

Ramener le commutateur sur la position 0.

Vider le tiroir de propreté après chaque usage de l'appareil ayant eu un débordement, sinon risque de débordement sur l'isolant du placard.

En fin de journée, couper l'alimentation au réseau électricité.

5. ENTRETIEN

5.1. Nettoyage des habillages en acier inoxydable

Laver, avec une éponge, à l'eau savonneuse (ou autre produit détergent *neutre*).

Proscrire l'eau de javel et tout autre produit acide même très dilué.

Pour les dessus, utiliser si nécessaire une éponge à récurer en prenant soin de toujours frotter **dans le sens du polissage**.

Passer un chiffon gras après chaque nettoyage.

Les marques de doigts peuvent être enlevées avec un chiffon imbibé d'alcool.

5.2. Nettoyage des plaques

- a) Mettre à l'arrêt les plaques.



Plaques à énergie 'électrique'

Attendre le refroidissement avant toute intervention.

b) Brosser avec une brosse métallique ou un tampon abrasif métallique.

Les déchets et écoulement d'eau dans la feuillure support plaques du dessus doivent être régulièrement retirés.

Lever successivement les plaques
(suivant figure),

Gratter, nettoyer, pour faire tomber ceux-ci dans le tiroir de propreté.

Repositionner les plaques en prenant soin de ne pas vriller les gaines de protection des conducteurs d'alimentation (attention au risque de pincement des doigts).

c) Graisser la plaque à l'aide d'une huile alimentaire si arrêt prolongé.

**Cet appareil ne doit pas être nettoyé aux moyens de jets d'eau sous pression ou subir d'importantes projections d'eau.
S'assurer de la mise hors tension de l'appareil.**

Pour un meilleur service, il est conseillé de faire entretenir régulièrement le matériel selon l'intensité d'utilisation; et ce, par un installateur qualifié.

Attention : Certaines pièces de cet appareil, protégées par le fabricant, ne doivent être manipulées ni par l'installateur, ni par l'utilisateur.

6. CAS DE PANNE

MANQUE DE CHAUFFE : Causes probables

- Le voyant s'allume, la plaque ne chauffe pas :

Résistances coupées.

- Le voyant ne s'allume pas :

La plaque chauffe, ampoule de voyant grillée,

La plaque ne chauffe pas, commutateur défectueux.

Prévenir votre installateur pour remplacer le commutateur ou la plaque défectueuse en vue de l'utilisation suivante.





Seul un électricien habilité peut remplacer le commutateur ou une plaque.

TOUTES RESPONSABILITES du constructeur et de l'installateur ne sauraient être mises en cause si l'opérateur ne fait la demande d'intervention suite à ces dysfonctionnements.

REPORTER ci dessous les informations de la **PLAQUE SIGNALÉTIQUE** de votre appareil.

Ces renseignements faciliteront vos communications avec votre installateur pour la maintenance, les fournitures de pièces de rechange.

Plaques à énergie 'électrique'

	CHARVET S.A. 38850 CHARAVINES		
Réf.	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
Code:	<input style="width: 50%;" type="text"/>	Type:	<input style="width: 50%;" type="text"/>
N°FC:	<input style="width: 50%;" type="text"/>		<input style="width: 50%;" type="text"/>
N°OF:	<input style="width: 50%;" type="text"/>	Rep.	<input style="width: 50%;" type="text"/>
Cat.			
Gaz			
P (mbar)			
ΣQ_n (kW)			
ΣV_n (m ³ /h)			
ΣM_n (kg/h)			
U	<input style="width: 50%;" type="text"/>	V	<input style="width: 50%;" type="text"/> Hz Ip <input style="width: 50%;" type="text"/>
P	<input style="width: 50%;" type="text"/>	kW	<input style="width: 50%;" type="text"/>
	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
MADE IN FRANCE			

